



Paris, le 16 juin 2025

Réunion bilatérale avec la Déléguée Interministérielle de la Sécurité Routière

----- Candidats sous influence Concertation relative aux évolutions des examens motocyclettes

Le 5 juin 2025

Présents

Pour l'administration :

D.S.R. :

- Florence GUILLAUME, Déléguée Interministérielle à la Sécurité Routière
- Catherine BACHELIER, Sous-directrice ERPC
- Tristan RIQUELME, Adjoint à la Sous-directrice ERPC

Pour le SANEER & SR :

- Christophe NAUWELAERS, SG
- Christine FROMM, SGA
- Olivier MACHELE, Responsable
Section encadrement

- **Candidats sous influence de substances classées comme stupéfiants ou sous l'emprise de l'alcool**

Le SANEER & SR par lettre du 30 janvier vous a interpellée sur ce sujet particulièrement préoccupant. Dans votre réponse du 14 mars dernier, vous nous informez demander à vos services l'élaboration d'une fiche réflexe au profit des BER ainsi que d'une réflexion plus large concernant les actions à mener sur ce sujet.

Où en sommes-nous ?

Une expertise devait être réalisée. Nous vous demandons sa communication.

La DSR travaille actuellement avec les forces de l'ordre. Ce groupe de travail doit permettre de définir le champ d'actions possible pour les IPCSR.

L'aboutissement de ce GT est prévue avant la fin 2025.

- **Concertation relative aux évolutions des examens motocyclettes**

Le premier GT Moto a eu lieu le 11 mars dernier. La SD-ERPC nous a informés que les propositions visant à modifier les épreuves ont été recueillies auprès des organisations professionnelles (OP) des EECA.

Pour l'épreuve HC :

- suppression du passager,
- marge de tolérance de 5 Km/h à l'exercice de freinage,
- révision du temps minimum pour la partie extra-lente,
- conservation des exercices validés,
- imposer le casque intégral.

Réduction de la durée de l'épreuve en circulation.

Le SANEER & SR constate que la plupart d'entre elles ne visent qu'à rendre les épreuves plus faciles, à réduire les durées des épreuves, à détricoter et à décrédibiliser cet examen.

Cette réforme date de 2020.

Le SANEER & SR s'est positionné sur chacune de ces « propositions » et a fait des contre-propositions.

Où en sommes-nous dans le processus de concertation et quels retours sur nos propositions et avis ?

Les propositions sont une base de discussion.

La DSR a rencontré les fédérations d'usagers, la CIECA (Commission Internationale des Examens de Conduite Automobile) est venue observer des examens moto en France puisqu'un GT moto de la CIECA est en cours. Mme BACHELIER attend le rapport suite à cette visite d'observation.

Ensuite viendra le temps de l'analyse des différentes propositions.

Pour le SANEER & SR, il y a de nombreux sujets intéressants les IPCSR et DPCSR qui devraient être la priorité de la sous-direction ERPC. Il est temps d'arrêter de prêter l'oreille aux revendications farfelues de MOBILIANS.

La dernière réforme moto a fait l'objet d'une large consultation, avec les syndicats des IPCSR et les organisations patronales des EECA. Sa mise en œuvre n'est effective, dans sa complétude, que depuis juillet 2023. Pour notre syndicat il n'est pas question de détricoter les épreuves de l'examen moto actuel. De plus, pour nous, il n'est pas possible d'empiler les réformes sans qu'un bilan de la précédente en soit tiré.

Nous rappelons aussi que la réforme précédente a été de la volonté de M. Emmanuel BARBE, DISR. Monsieur BARBE s'est particulièrement investi sur ce sujet car motard lui-même.

Le SANEER & SR réclame une nouvelle fois le bilan de la réforme de 2020.

Rédacteurs :

Christophe NAUWELAERS,
Christine FROMM,
Olivier MACHELE.



SANEER & SR
DDT de la Marne
40 Boulevard Anatole France
CS 60554
51037 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
Cedex

